

1. 1) Nous venons d'apprendre que la Cour d'Appel de Paris examinera en février 2014 les recours des actionnaires minoritaires du Club Méditerranée dans l'OPA avec le conglomérat Chinois FOSUN et Axa Private Equity. Le délibéré devant être rendu que dans le courant du mois d'avril, l'OPA est-elle suspendue jusqu'au mois de mai de l'année prochaine ?

Oui effectivement, l'ordonnance du Tribunal pourrait potentiellement intervenir en avril et donc entraîner une clôture de la première phase de l'OPA en mai.

1. 2) Cette situation remet-elle en cause les activités de cet hiver, le partenariat FOSUN/AXA P.E. la stratégie de développement à l'international du Club Méditerranée ?

Aucune remise en question sur les 3 aspects cités

1. 3) Quels peuvent être les effets de ces décisions pour l'emploi et les conditions sociales de tous ceux qui travaillent au Club Méditerranée ?

Aucune, nous continuons à mettre en oeuvre notre plan stratégique 2013-2015 présenté en février 2013 et repartagé par Henri Giscard d'Estaing lors de notre réunion du 06 juin.